

■ NATHALIE FONTANET, CANDIDATE PLR AU CONSEIL D'ETAT

# «Genève doit rapidement mettre en place sa réforme fiscale des entreprises!»

Forte de son expérience en tant que députée depuis dix ans au Grand Conseil, Nathalie Fontanet est candidate à l'élection du Conseil d'Etat. Cette avocate – directrice adjointe du service juridique d'une grande banque de la place – sait rassembler et trouver des consensus.

**- Quel est votre motivation à vous présenter au Conseil d'Etat?**

- Je veux faire évoluer l'Etat, d'une logique trop souvent centrée sur son propre fonctionnement à une logique de prestataire de service. Dans cette optique, toutes mes actions auront un but commun: la prestation aux Genevois. Je m'engage pour assurer la prospérité de notre canton et offrir aux Genevois des conditions et une qualité de vie les meilleures possibles.

**- Préserver les emplois et renforcer la formation est l'un de vos axes prioritaires. Quel bilan faites-vous de la situation actuelle?**

- Genève est le canton présentant le deuxième taux de chômage le plus élevé de Suisse. Il est essentiel que nous nous assurions que la révolution de l'employabilité que vont créer la numérisation et la robotisation n'exclue pas des personnes du monde du travail et permette le cas échéant à chacun de se reconverter. Je suis aussi très soucieuse de la question du chômage des seniors, car on sait que pour cette catégorie de population, il est beaucoup plus difficile de retrouver un emploi (les plus de 50 ans constituent le 45% des chômeurs de longue durée). Il est impensable de considérer qu'une personne de plus de 50 ans n'ait plus de place dans le monde du travail! Car, bien au contraire, les seniors jouent un rôle essentiel dans la transmission du savoir, en termes de compétences et d'expérience au sein des équipes.

**- Que proposez-vous pour améliorer l'emploi à Genève?**

- Tout d'abord, offrir de meilleures conditions cadres aux entreprises est primordial. Genève, a pris du retard sur le projet de réforme fiscale des entreprises (PF 17). Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2019, le canton de Vaud appliquera un taux d'imposition des entreprises de 13,79%. Genève doit réagir rapidement en adoptant un taux compétitif, faute de quoi nos entreprises pourraient se laisser tenter par l'environnement concurrentiel de nos voisins. Ce sont des milliers d'emplois qui sont en jeu, ce qui ne manquerait pas d'avoir des conséquences sur le taux de chômage dans notre canton.

En outre, compte tenu de la concurrence féroce que représentent pour nos commerçants genevois le tou-



**Nathalie Fontanet: «Je veux faire évoluer l'Etat».**

risme d'achat en France voisine et le commerce en ligne, l'extension des horaires d'ouverture des magasins dans notre canton est nécessaire pour maintenir les emplois dans ce domaine d'activité.

**- Quelles sont les solutions pour mieux concilier vie privée et vie professionnelle?**

- La conciliation de la vie professionnelle et privée est toujours plus difficile pour les familles. Les loyers élevés, le montant des primes d'assurance maladie en augmentation, la cherté du coût de la vie et la forte fiscalité pèsent lourdement sur les foyers genevois et contraignent le plus souvent les deux parents à travailler pour subvenir aux besoins du ménage. Quant aux familles monoparentales, de plus en plus nombreuses, elles ne peuvent se passer du seul revenu à disposition. L'évolution de notre société implique également qu'aujourd'hui, de plus en plus de femmes fassent le choix de travailler. Or il manque actuellement quelque 3000 places de garde d'enfant dans le canton!

Face à ces constats, je propose de doubler le système de garde de jour à domicile, connu sous le nom de «Mary Poppins», afin de répondre rapidement aux besoins des familles. Je veux également favoriser le développement de crèches multi-âges, qui offrent davantage de flexibilité dans les taux d'encadrement et

permettent ainsi d'accueillir plus d'enfants. Enfin, je souhaite augmenter à 25 000.- CHF par an la déduction fiscale des frais de garde, aujourd'hui plafonnée à 4000.- CHF. Cela permettra aux parents de ne pas consacrer le deuxième revenu au paiement du supplément d'impôt qu'il engendre, ni au paiement des frais de garde.

**- A votre avis, quels sont les défis en matière d'aménagement du territoire?**

- Il est essentiel d'avoir un aménagement de notre canton qui soit maîtrisé et de qualité. C'est le seul moyen d'assurer la qualité de vie des Genevois et d'éviter les oppositions que nous constatons aujourd'hui, notamment avec les déclassements de zones. Le maintien de la mixité est lui aussi impératif. On constate que les demandes pour des appartements en propriété par étages (PPE) sont très fortes, alors que le conseiller d'Etat en charge s'entête à diminuer la part de PPE et à construire une part toujours plus grande de logement social. Or il faut tenir compte des demandes et des besoins de la population en la matière; les chiffres sont parlants: pour un appartement en PPE, on dénombre jusqu'à 30 demandes, alors que pour un logement social de type HM, HLM ou HBM, on oscille entre 1 et 4 dossiers déposés par appartement.

En outre, parallèlement à la construction de logement, les infrastructures – telles que routes et écoles – doivent être réalisées. C'est ce qui préoccupe avant tout les Genevois. Avoir une vision globale est fondamental et, bien que ce soit l'objectif affiché, la mise en œuvre se fait souvent attendre. Enfin, la traversée du lac doit se concrétiser rapidement, pour désengorger le centre-ville du trafic de transit et permettre une meilleure qualité de vie. Le peuple a été clair à ce sujet.

**- Etes-vous optimiste sur les chances de votre parti ce printemps?**

- Oui, je suis très optimiste sur le fait que nous allions augmenter le nombre de députés au Grand Conseil. Et je fais tout pour que ce soit également le cas au niveau du Conseil d'Etat! ■

*Propos recueillis par Véronique Stein*